

Branche
« Biodiversité »

15 novembre 2019

Informations aux agents du futur OFB

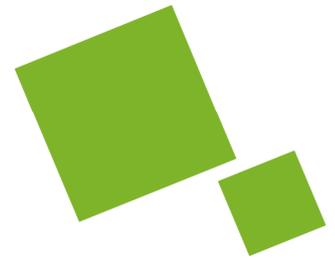
Comité de suivi
15 novembre 2019



Le dernier comité de suivi a réuni les représentants du personnel et de l'administration (AFB, préfigureurs, DEB). La séance est présidée de 9h à 13h par le directeur général préfigureur, M. Pierre Dubreuil, puis, l'après-midi, par le directeur général préfigureur délégué aux ressources M. Charissoux.

Le Sne-FSU fait une déclaration liminaire et souhaite attirer l'attention sur les dysfonctionnements de la préfiguration. A retrouver [ici](#).

M. Dubreuil nous fait part des dernières actualités, nombreuses, et nous indique qu'il répondra aux questions posées par le Sne-FSU en cours de séance.



Actualités

Le directeur général préfigurateur nous rappelle les nominations du futur comité d'exécution (Comex). Il nous rappelle assurer l'intérim de la direction l'ONCFS.

Il nous informe qu'une fiche de poste pour le Directeur de la police est en cours de finalisation, même si, selon ces propos « ce sera très difficile de trouver quelqu'un dans les délais très courts, car les gens bons sont en poste » !

Il se félicite d'avoir porté la « recatégorisation » des ATE en TE auprès du cabinet et de la DEB.

Il confirme qu'un complément indemnitaire spécifique est acté pour les chefs de service départementaux et leurs adjoints. Ce complément se fera sur 2 enveloppes différentes.

Il se félicite également de la tenue des séminaires régionaux.

Il indique que le plafond d'emploi sera maintenu en 2020, et que sur les réductions suivantes les postes en SD ne seront pas touchés, ni les fonctions supports.

Le budget sera à l'équilibre puisque l'Etat compensera par une dotation budgétaire sur le programme 113, les 41 millions octroyés aux fédérations de chasse, sans avoir recours aux agences de l'eau.

Il indique également avoir obtenu un galonnage supplémentaire pour les CSD à savoir 4 barrettes jaune, grade de commandant. Cette demande résulte d'une demande d'un seul syndicat, non majoritaire, et a suscité en séances nombre de réactions.

Le Sne-FSU rappelle que le futur OFB démarrera avec 47 postes de moins, certes une stagnation pour l'année 2020 et des pertes d'effectifs supplémentaires de 20 en 2021 et de 40 en 2022.

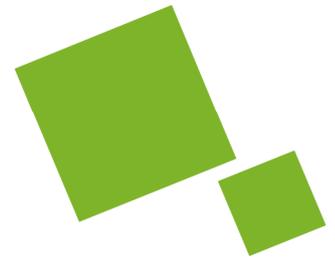
Il faudra aussi veiller à ce que les fonctions supports et les directions métiers, déjà en manque de reconnaissance, ne soient pas considérées comme les variables d'ajustement pour entrer dans le schéma d'emploi imposé par notre tutelle. Rappelons que TOUS LES SERVICES sont en sous-effectif au vu de TOUTES LES MISSIONS ACTUELLES et FUTURES.

Un point d'étape de la création de l'OFB est présenté par la directrice adjointe de la DEB.

Les textes ont été présentés en CTM, CNB et CNCFS. Le cabinet a procédé aux arbitrages et les textes seront présentés d'ici la fin novembre au Conseil d'État, pour une parution du décret début décembre.

Les chantiers « sous-marins » se font en parallèle :

- consultation des différents acteurs pour la composition du Conseil d'administration, avec un respect de parité et des outre-mer,
- siège du groupement comptable,
- nomination de l'agent comptable,



- désignation du directeur général avec une audition des 2 assemblées,
- composition du Conseil scientifique et nomination des représentants des personnel début janvier,
- désignation du contrôle budgétaire,
- budget.

Sur la demande des OS, la DEB s'engage à communiquer le projet de décret et son analyse.

Chantiers sociaux

1. « Recatégorisation » des ATE en TE : présentation par Jacques Clément, DRH

Le projet de décret est passé au CTM pour avis, il est également présenté au CTM de la Fonction publique pour son article 16, portant sur la mise en place d'un concours exceptionnel.

La DEB est en attente du PV pour le présenter au Conseil d'Etat.

L'appel à candidature se fera dans le courant de l'été 2020 avec un dépôt des candidatures en septembre. Les oraux auront lieu en octobre.

Il n'y aura pas de période de stage pour les lauréats.

Les CVRH seront sollicités pour mettre en place les formations RAEP et oraux.

Le jury, présidé par l'OFB, devra être composé de toutes les maisons d'emploi.

Les 3 premières années, il y aura 85 postes sur liste d'aptitude et 196 postes sur concours.

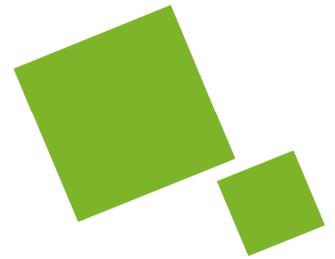
Les critères devront être les plus objectifs possibles.

Le Sne-FSU demande à ce que les candidats non retenus une année n'aient pas à représenter le dossier RAEP l'année suivante.

L'administration n'y est pas favorable et indique que ces derniers doivent formellement recandidater.

Nous demandons à ce qu'un groupe de travail soit dédié à l'organisation de ce concours.

La DRH préfiguratrice indique qu'un groupe d'échange pour définir les critères de la liste d'aptitude est prévu le 30 janvier 2020.



2. Promotions des techniciens de l'environnement CSD

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) prévoit un plan de requalification des B de leur ministère en IAE. Ce plan concernerait également les TE. Sur 130 promotions prévues au sein du MAA, 50% se feront sur liste d'aptitude et 50% sur examen professionnel.

En appliquant les ratios d'effectifs de catégorie B de chaque corps, il reviendrait une promotion de 2 à 4 TE par promotion contre 1 à 2 aujourd'hui.

Une formation est également prévue pour un accompagnement à l'examen professionnel.

Il y aurait une liste complémentaire pour la prise en compte de la quasi-totalité des CSD.

Le Sne-FSU rappelle qu'il y a un enjeu collectif à ne pas imposer la mobilité et à ce que les CSD promus en IAE restent sur leur poste. Dans le cas contraire l'établissement serait le plus grand perdant.

La réponse de l'administration nous laisse dubitatifs : le MAA n'est pas contre que les IAE fraîchement promus « restent à l'OFB ». La note de gestion des IAE, qui prévoit une mobilité en cas d'accession au grade IAE, pourrait potentiellement ne pas s'appliquer pour certains CSD promus, IAE, faisant preuve d'une mobilité antérieure. Le DRH considère que cette avancée est remarquable car elle permettra, même si à la marge et seulement pour certains promus, de pouvoir rester sur place avec le nouveau grade.

Nous rappelons que le RIFSEEP devra s'appliquer dès 2020 pour les corps des IAE. Il faudra donc prévoir un maintien de la rémunération.

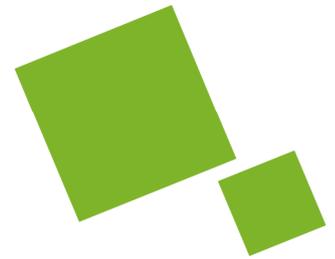
Sur demande et insistance des OS, M. Dubreuil prend l'engagement politique d'un maintien de la rémunération pour les promus IAE, dans les limites et les cadres réglementaires.

3. Quasi-statut

Le préfigurateur nous informe que l'urgence, confirmée par Mme Wargon, est la « prime vie chère outre-mer ». Elle est actuellement versée à l'ONCFS et pas à l'AFB. La DEB a saisi le guichet unique. Si aucune décision n'est rendue, il faudra une RIM (réunion interministérielle) pour une prise de décision.

Quant aux sujets portés par l'intersyndicale, aucune indication ne sera fournie avant le début de l'année 2020.

Nous insistons fortement sur l'attention à donner au portage et à la mise en place des mesures liées au quasi-statut.



Les personnels ne comprendraient pas une iniquité de traitement entre les différents statuts. Les OS demandent la mise en place d'une réunion dédiée.

M. Charissoux indique s'y investir personnellement.

4. Prime de restructuration (PRS) et indemnité de départ volontaire (IDV)

Une proposition d'arrêté sera présentée au CTM du 4 décembre prochain. Il est assez ouvert pour que le cadre MTES ne contraigne pas et englobe le maximum de cas.

Nous attendons donc la proposition car pour l'instant, nous sommes plutôt dubitatifs.

5. Projet d'instruction transitoire du temps de travail

Le Sne-FSU porte différentes demandes de modifications.

Le fil conducteur est l'**ÉQUITÉ** entre agents :

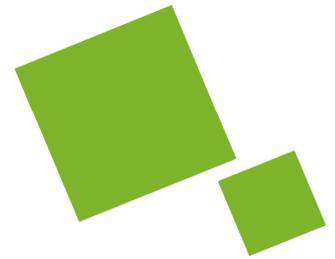
- l'accès à l'option 4 jours pour tous ;
- l'accès au télétravail pour tous.

Clairement, seuls des blocages du domaine de l'idéologie peuvent expliquer ces différences de traitements, très mal défendues par l'administration lors du Cosui. Aucun argument logique ni objectif n'a été présenté !

Le cycle 4 jours a été refusé à tous les agents lors de la création de l'AFB pour cause de manque d'effectif en services territoriaux. L'ONCFS en bénéficie encore aujourd'hui. Le gouvernement a souhaité mutualiser les forces : il n'a aujourd'hui plus d'argument et l'option 4 jours devrait être accessible à tous. L'administration, malgré son manque d'arguments, se justifie en citant « des études ayant pointé les dangers encourus par les personnes sur ce rythme de travail » ! Nous attendons les références de ces études..., et nous demandons à ce que tous les agents puissent en bénéficier. Nous demandons d'ailleurs que les stagiaires lauréats du dernier concours contraints d'abandonner cette option en bénéficient à nouveau dès la fin de leur période de stage.

La DRH nous indique que ce sujet est identifié et que les stagiaires pourront revenir à l'option de travail initialement choisi.

Et le télétravail, encore une restriction : il sera ouvert à tous les agents de l'OFB qui bénéficiaient déjà d'une autorisation... sauf les porteurs d'une arme ! Encore une confusion de l'administration entre les postes et l'assermentation.



Le Sne-FSU rappelle à M. Dubreuil que l'ouvrir l'autorisation de télétravail est soumise à l'accord du supérieur hiérarchique. Et dans la majorité des cas, cela se règle en bonne intelligence. L'argument de M. Dubreuil qui ne fournira pas d'autres explications : « ce n'est pas si simple ».

Le Sne-FSU ainsi que d'autres OS pointent les différentes imprécisions de formulations et notamment celles qui portent à interprétations selon les services. Une vigilance accrue doit être portée pour que les missions territoriales ne puissent pas être étiquetées « particulières » et ne permettent pas les dérogations notamment en termes de repos. La santé des agents doit rester une priorité. Les OS demandent que le projet de note soit présenté en comité technique.

Le Sne-FSU demande également le retrait de la demande de planification annuelle des décharges de service, totalement irréaliste.

Il demande également que les jours de fermeture obligatoire soient limités à 2 jours maximum par an. Et comme ils sont imposés par l'établissement, ils doivent être offerts aux contrats rémunérés à l'heure (CAE, VSC, stagiaires...).

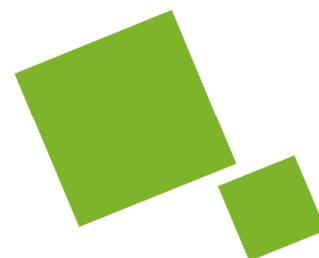
GEACO doit contenir une planification des temps pour être opérationnel. Il est donc convenu que des plannings prévisionnels seront sûrement sur le semestre.

6. Informations sur les chantiers communication : présenté par Bénédicte Dussert, directrice préfiguratrice de la communication

Malgré le temps contraint pour la séance, la liste exhaustive des chantiers communication :

- plaquette institutionnelle de 3 pages qui présente l'OFB, mise à disposition au 1^{er} janvier 2020,
- plaquettes régionales à la mi-janvier,
- 2 kakemonos mise à disposition de chaque DR,
- Site Intranet OFB effectif courant janvier alimenté au fil du temps,
- Site Internet effectif courant janvier alimenté au fil du temps,
- Une adresse internet pour tous les agents dès le 1^{er} janvier sous le format suivant : prenom.nom@ofb.gouv.fr,
- Les écussons pour les uniformes seront en monochrome et remis fin décembre aux personnels.

Le Sne-FSU indique que l'ajout du logo dans les signatures des agents sans une information préalable de sa mise en œuvre n'est pas admissible. Certes, la lettre d'info du mois d'octobre l'avait annoncé mais aucune autre info au moment de sa mise en place. Le Sne-FSU rappelle que cet ajout a provoqué un bug informatique. Ce logo a été ajouté comme une pièce jointe et ne permet pas toujours de récupérer les pièces jointes.



Par contre, nous n'avons aucune information quant au marché récemment signé pour 4 ans avec le prestataire Agence verte pour, paraît-il, définir la stratégie de communication de l'OFB !

Nous contacter : Permanence : 01 40 81 22 28

Branche Milieux et Faune Sauvage

Pascal WANHEM - 06 20 99 91 84 Pierre ORIOL - 06 25 07 06 77
 Virginie CROQUET - 06 20 78 97 50 Luc FRUITET - 06 25 07 08 46

Branche AFBiodiversité

Véronique CARACO - 06 66 13 95 97 Rémy ARSENTO - 06 72 08 10 10
 Séverine BARALE - 06 43 38 27 45 Stéphane PLESSIS - 06 20 28 80 58

www.snfsu.org

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU



